



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél. : 21 30 81 74 - Fax : 21 30 81 74
01 BP : 302 COTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
celluleintegrationregionale@finances.bj
www.finances.bj



CABINET DU MINISTRE

**CELLULE DE SUIVI DE
L'INTEGRATION REGIONALE**

Le Coordonnateur

N° 512 /MEF/CAB/C-CSIR/CPEC

Cotonou, le '24 JUL 2020

A

**Monsieur le Directeur des
Systèmes d'Information**

COTONOU - Bénin

*Amor Agbonye
Freddy Beteau*

Poul défigne

*26
07
28*

Objet : Relai de publication d'Avis de Manifestation d'Intérêts (AMI).

Dans le cadre de l'objet susvisé, la Commission de la CEDEAO sollicite de notre Ministère le relai sur son site WEB de l'Avis de Manifestation d'Intérêt relatif à la sélection d'un consultant (individuel) pour l'élaboration du manuel de mise en œuvre du projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion régionales en Afrique de l'Ouest (wuri).

A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir instruire vos services techniques compétents aux fins de relayer ledit avis sur le site WEB du Ministère de l'Economie et des Finances en vue de permettre aux consultants intéressés de se manifester.

Armand M. Sounton
Armand M. SOUNTON

PJ : Avis de Manifestation d'Intérêt.

REPUBLICQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
SECRETARIAT PARTICULIER
DIP
ARRIVEE LE 24/07/2020
Sous le N° 0379 MEF/DC/SGM/DIP/SP

17h08





PERIODE DE PUBLICATION:
CLIENT:
SOURCE DE FINACEMENT:
TYPE :

De 20 Juillet 2020 au 19 Août 2020
COMMISSION DE LA CEDEAO
Budget CEDEAO
Consultant Individuel

SEÉLECTION D'UN CONSULTANT (INDIVIDUEL) POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTÉGRATION ET L'INCLUSION RÉGIONALES ENAFRIQUE DE L'OUEST (WURI)

1.0 CONTEXTE

1. Le Partenariat entre la CEDEAO et la Banque mondiale sur le projet WURI vise à établir un système d'identification fondamentale interopérable dans les États Membres de la CEDEAO qui servira de catalyseur au déploiement et à la mise en œuvre efficaces du système national de carte d'identité biométrique (CNIB) de la CEDEAO, tel qu'adopté par l'Autorité des chefs d'État de la CEDEAO en 2014 pour la mobilité intra régionale.

L'appui de la Banque mondiale à la CEDEAO à cet égard fournira une assistance technique pour renforcer la collaboration entre les organismes et renforcer l'engagement régional dans l'ensemble des Etats membres de la CEDEAO par l'élaboration et la mise en œuvre de plans globaux de gestion du changement visant à sensibiliser les parties prenantes des cartes d'identité nationales pertinentes et des départements d'immigration afin de favoriser une compréhension mutuelle de l'importance d'une approche progressive utilisant le système d'identification fondamentale pour mettre en œuvre la CNIB.

En plus de renforcer la capacité de mise en œuvre de la CNIB, les activités du projet élaboreront également une feuille de route du système d'identification fondamentale la CNIB et surveilleront les progrès régionaux de la reconnaissance mutuelle des systèmes d'identification de fondation en examinant les rapports et les évaluations existants pour les Etats membres de la CEDEAO.

2. Le programme sera mis en œuvre dans le cadre de l'approche programmatique multi phase (APM). L'APM est une approche adaptative et programmatique qui permet aux clients de structurer un engagement long, important ou complexe en tant qu'ensemble d'opérations liées (ou de phases), avec des objectifs intermédiaires à court terme qui contribuent à un objectif global de développement du programme. L'APM sera mise en

œuvre par étapes, la Côte d'Ivoire et la République de Guinée faisant partie de la phase 1. La phase 2, dont le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo, a récemment été approuvée par la Banque mondiale.

3. Objectif d'élaboration des programmes : L'objectif de développement du programme est d'accroître le nombre de personnes dans les pays participants qui ont une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement qui leur permet d'accéder aux services.

4. Composantes du programme : Le Programme comporte les trois composantes principales suivantes, structurées par des opérations à l'échelle nationale : i) renforcer le cadre juridique et institutionnel; ii) la mise en place de systèmes d'identification de base solides et fiables; et iii) permettre l'accès aux services par carte d'identité.

- i. Composante 1 : Renforcement du cadre juridique et institutionnel. Dans le cadre de cette composante, l'APM financera la préparation, le développement et la mise en œuvre du cadre juridique et institutionnel nécessaire à la structure de systèmes d'identification fondamentales robustes et interopérables dans les Etats membres de la CEDEAO participants. Fondamentalement, cette composante financera l'élaboration d'une loi créant un système universel d'identification fondamentale pour toutes les personnes de l'Etat Membre étant identifiées de manière unique d'une manière intelligible (c.-à-d. que l'IUN est unique et aléatoire). Fondamentalement, cette composante financera l'élaboration d'une loi créant un système universel d'identification fondamentale pour toutes les personnes de l'État du territoire étant identifiées de manière unique d'une manière inintelligible (c.-à-d. que l'UIN est unique et aléatoire).
- ii. Composant 2 : Mise en place de systèmes d'identification de base robustes et fiables. Dans le cadre de cette composante, la création de systèmes d'identification fondamentale (SIF) basés sur l'émission d'IUN liés aux données biométriques, collectées conformément aux normes internationales de qualité, sera développée. Le système d'identification fondamentale sera intégré au système d'état civil pour relier les certificats de naissance aux IUN.
- iii. Composante 3 : Permettre l'accès aux services par l'intermédiaire des IDF mentionnés, interopérables entre les États membres participants de la CEDEAO aux programmes nationaux de protection sociale en cours. L'accent sera mis sur la prestation des services aux niveaux national et régional.

5. Phases du programme : Le Programme est structuré comme une approche programmatique multiphasée (APM), ce qui signifie que les clients peuvent structurer un engagement long, important ou complexe en tant qu'ensemble d'opérations liées (ou de phases) avec des objectifs intermédiaires à court terme qui contribuent à un objectif global de développement du programme (OGDP). Les pays participant à la phase 1 (Côte d'Ivoire, Guinée) se dérouleront avant ceux qui participent à la phase 2 (Ben, Burkina Faso, Niger), et ainsi de suite.

6. Alors que le financement des systèmes d'identification sera effectué au niveau des pays, dans l'ensemble, la coordination des programmes régionaux se fera par l'intermédiaire de la Commission de la CEDEAO. Le rôle de la Commission en tant qu'organe directeur régional est essentiel pour assurer la reconnaissance mutuelle des systèmes d'identification des pays. La capacité de la Commission de la CEDEAO de coordonner et d'harmoniser les initiatives relatives au DF est essentielle au succès régional du Programme. À cette fin, un soutien financier de 5 millions de dollars a été accordé à la Commission pour faciliter le dialogue régional et renforcer ses capacités. À l'interne, la Commission a identifié sa Direction de la Libre Circulation pour diriger un groupe de travail interne chargé de mettre en œuvre cette subvention. Ce groupe de travail comprendra le Département Télécommunications & Technologies de l'Information, le Département des affaires sociales, l'Unité de développement communautaire et l'Unité de suivi et d'évaluation (M&E), avec d'autres compétences à ajouter au besoin pour aider à élaborer un cadre de confiance régional pour les États membres participants. En outre, le groupe de travail est chargé de surveiller les progrès régionaux du projet, ce qui permet des liens avec les activités au niveau des pays.

7. Indicateurs de résultats: Les progrès vers la réalisation de l'objectif global du programme seront mesurés en fonction des indicateurs de résultats intermédiaires et de niveau de l'objectif global du programme dans le cadre du Cadre de résultats du Programme. Des données et des renseignements pertinents sur la mesure des résultats, y compris les résultats du projet et la qualité de l'exécution du projet, seront recueillis. L'équipe de la Banque mondiale procédera à une évaluation annuelle pour examiner les progrès par rapport aux indicateurs de résultats, sur la base des données fournies par les Unités de mise en œuvre du projet. Les Unités de mise en œuvre du projet des pays seront responsables de l'élaboration de plans détaillés de fusions et en charges, de la spécification des protocoles standard et de l'élaboration de lignes directrices pour la collecte et l'utilisation des données pendant la durée du projet, ainsi que de l'organisation de formations à l'intention des parties prenantes concernées dans le plan de fusions et en charges. Les rapports d'étape seront examinés de près par les comités directeurs multi secteurs mis en place dans chaque pays, ainsi que par le groupe de travail de la CEDEAO créé pour superviser le projet au niveau régional. Les UIP des pays fourniront à la Banque mondiale des tableaux de suivi trimestriels et des rapports d'étape sur tous les indicateurs de résultats de niveau intermédiaire et d'AOP, ainsi que sur tous les indicateurs supplémentaires au niveau des pays spécifiés dans les plans de M&E respectifs des projets de pays au cours des missions de mise en œuvre et d'appui de routine.

8. Au niveau régional, la Commission de la CEDEAO contribuera à établir la base de référence pour la coordination avec les États membres et les institutions participants, ainsi que pour mesurer les progrès aux niveaux régional et national. En tant que partenaire régional, la Commission de la CEDEAO peut recevoir des informations sur les progrès de chaque pays, qui, lorsqu'elles sont complétées par des recherches et des données de bureau, peuvent faciliter la coordination des pays et fournir une image plus complète de la tâche à accomplir. Au fur et à mesure que le projet progresse au cours des

phases, les données empiriques recueillies peuvent montrer des progrès périodiques en ce qui concerne le nombre de pièces d'identité émises par le gouvernement, permettre de comparer les chiffres avec les données existantes et fournir des outils d'analyse comparative. L'objectif global du programme mesure le nombre de personnes dans les Etats membres de la CEDEAO participants dont les systèmes d'identification facilitent les services d'accès. Compte tenu de la grande variation de la population dans la région de la CEDEAO (allant de 2 millions à 192 millions de personnes en Gambie et au Nigéria, respectivement), le succès global du Programme peut être évalué plus utilement en mesurant le pourcentage d'inscription par Etat membre par opposition aux chiffres absolus. Le seuil de réussite serait de 80 pour cent d'inscription dans au moins 80 pour cent des États membres participants.

2.0 CHAMP D'APPLICATION DES TRAVAUX

La Commission de la CEDEAO embauche un consultant pour la préparation d'un manuel de mise en œuvre relatif aux activités gérées par la CEDEAO. Le Manuel de mise en œuvre de la CEDEAO tiendra compte des manuels de mise en œuvre qui seront préparés en Guinée et en Côte d'Ivoire.

Le Manuel de mise en œuvre du projet détaillera les sujets suivants : i) Coordination des projets, ii) Gestion de projet, gestion financière et comptabilité, et approvisionnement, (iii) suivi et évaluation, (iv) mécanismes de règlement des griefs et, v) fraude et corruption.

Les grandes lignes du manuel de mise en œuvre peuvent être les suivantes:

- Introduction
- Objectif global du programme, description du projet, modalités de mise en œuvre, financement et décaissement, et approvisionnement
- Procédures administratives pour la coordination des projets, y compris: i) attributions, ii) organigramme des institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet et iii) procédures administratives pour la gestion des actifs iv)) personnel, v) secrétariat et vi) dépôt.
- Mécanismes de budgétisation, de gestion financière et de comptabilité, et d'approvisionnement, y compris : i) la gestion du compte dédié, ii) Procédures comptables, iii) suivi du budget et des dépenses, iv) la gestion des activités d'approvisionnement, y compris la mise en œuvre des contrats.
- Mécanismes de coordination, de surveillance et de rapport, y compris : i) le suivi de la mise en œuvre du projet et (ii) les rapports d'étape (tant en termes de contenu que de format) que chaque structure impliquée dans la mise en œuvre du projet devra préparer.
- Evaluation des impacts de la mise en œuvre du projet.

3.0 METHODOLOGIE

Le consultant :

- Travaillera en étroite collaboration avec le personnel de la CEDEAO pour préparer la première ébauche du manuel de mise en œuvre sur la base du Document d'évaluation du projet (PAD), de l'Accord de financement, de la Lettre de décaissement et d'autres documents pertinents fournis par la CEDEAO.
- Travailler avec la Banque mondiale et communiquer avec ses homologues guinéen et ivoirien.
- Affiner les procédures de mise en œuvre qui n'ont pas été détaillées pendant la préparation du projet.
- Réviser les ébauches sur la base des observations fournies par la CEDEAO et finaliser le manuel.

4.0 LIVRABLES ATTENDUS

- Un manuel complet de mise en œuvre du projet en anglais;
- Un rapport complet sur toutes les tâches accomplies pendant la période de l'affectation, sera soumise au coordonnateur du projet.

5.0 DISPOSITION DE SUPERVISION

Le consultant travaillera sous la supervision du coordonnateur du projet.

6.0 CALENDRIER

Le contrat sera d'une durée de quarante (40) jours ouvrables. Le calendrier proposé est le suivant :

Actions	DELAIS
Examen de la documentation du projet fournie par la CEDEAO	4 jours ouvrables (à partir de 5 jours ouvrables après la signature du contrat)
Mission au Nigéria/travail avec la CEDEAO	10 jours ouvrables
Mission dans deux pays exécutant WURI (convenue avec la Banque mondiale et ses homologues des pays)	6 jours ouvrables (3 jours ouvrables par pays)
Premier projet envoyé à la CEDEAO	10 jours ouvrables après la mission

Examen par la CEDEAO (partagé avec la Banque mondiale pour commentaires)	5 jours ouvrables
Révision du projet de manuel sur la base des observations de la CEDEAO	5 jours ouvrables

Révision du projet de manuel basé sur le manuel final sera disponible pour approbation deux (2) mois après la signature du contrat.

Le consultant travaillera également en collaboration avec l'équipe opérationnelle de la Banque mondiale, y compris le chef d'équipe opérationnelle, le personnel des opérations, le spécialiste de la gestion financière et le spécialiste des achats (passation de marchés).

7.0 PRÉSENTATION DES RAPPORTS

On s'attend à ce que le consultant présente un projet de rapport final et un rapport final révisé. Il/elle soumettra une copie souple (sur un disque flash USB) et des copies papier de chaque rapport.

8.0 EMPLACEMENT ET VOYAGES

Le consultant fonctionnera à partir du siège de la Commission de la CEDEAO à Abuja et, par conséquent, tous les voyages liés au projet seront pris en charge par le consultant et seront remboursés dès la présentation des documents justificatifs réels.

9.0 PAIEMENT

Tous les paiements comprennent les frais professionnels et les autres frais de subvention. Le paiement est basé sur les jours proposés et attachés à une tâche spécifique par demande de paiement;

- 25% de la rémunération totale à payer à la réception d'une demande de paiement en fonction du nombre de jours requis pour demande de paiement.
- 25% de plus à payer à mi-parcours de la période de consultation/appel (en jours) et
- 50% à payer à la fin et à la présentation d'un rapport final par appel spécifique.
- Tous les documents remboursables conformément à la période de demande de paiement sont payés à la présentation des documents de support réels à cet effet.

10.0 QUALIFICATIONS/CONNAISSANCES/EXPÉRIENCE SPÉCIALISÉES REQUISES

Le consultant doit :

- Obtenir au moins une Licence d'une université reconnue; La possession d'un Master serait un avantage supplémentaire;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en gestion de projet;
- Avoir préparé ou examiné/révisé au moins deux (2) manuels de mise en œuvre (tel que décrit ci-dessus);
- Connaître les projets financés par la Banque mondiale, y compris la budgétisation, la gestion financière, les décaissements, les procédures de passation de marchés et le suivi et l'évaluation (M&E);
- Connaître les systèmes d'identification, de prestation de protection sociale ou de gouvernement électronique
- Bien écrire en anglais;
- Maîtrisez le Français;
- La connaissance de la CEDEAO, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et/ou d'autres pays d'Afrique subsaharienne constituerait un atout.

11.0 LANGUE

Excellentes compétences en communication orale et écrite dans l'une des trois (3) langues officielles de la CEDEAO (anglais/Français/portugais) ayant une connaissance pratique d'une deuxième langue officielle.

12.0 COMMENT POSTULER

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs candidatures aux adresses e-mail suivantes: **asiaw-boateng@ecowas.int**, **sbangoura@ecowas.int** et **s_bubakar@yahoo.co.uk** avec en objet «**Candidature au de poste de consultant individuel pour l'élaboration du Manuel de mise en œuvre du projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion régionales en Afrique de l'Ouest** ».

Pour qu'une demande de candidature soit considérée comme valide, elle doit contenir une adresse e-mail fonctionnelle, un numéro de téléphone mobile et un curriculum vitae (CV) détaillé, accompagné d'un rapport détaillant la méthodologie et le plan de travail qui seront appliqués dans l'exécution du mandat de travail.

Les langues de travail sont l'anglais, le Français ou le portugais.

Veuillez noter que seules les demandes envoyées par courriel seront acceptées et que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.